

Publié le 11 juillet 2019

La FedEpl et le Medef : un engagement au service du développement des territoires

Jean-Marie Sermier, président de la FedEpl, a rencontré le 10 juillet le président délégué du Medef, Patrick Martin, pour un tour d'horizon des convergences sur le thème du développement local.



Les Entreprises publiques locales, aux côtés de l'ensemble des entreprises qui maillent le tissu économique local, jouent un rôle nécessaire et complémentaire face aux besoins d'investissements croissants des territoires, qu'il s'agisse de logement, d'aménagement, de mobilité, d'énergie et d'environnement, de redéploiement industriel, d'innovation, comme d'attractivité territoriale et touristique.

Outre le fait d'avoir en commun le statut de société anonyme, nombre de Sem sont adhérentes aux Medef territoriaux. Certains sont même régulièrement présidés par des directeurs de Sem, comme dans le Haut-Rhin ou les Hautes-Alpes sur la période récente. Les Sem sont également adhérentes à des Fédérations membres du Medef, comme Domaines skiabiles de

France, présidé jusqu'en octobre 2018 par un directeur de Sem, Pierre Lestas.

Le dynamisme du mouvement des Epl produit un effet multiplicateur considérable auprès des autres entreprises, tous secteurs confondus, qui profite à l'ensemble de l'économie française. À partir d'un chiffre d'affaires annuel de moins de 14 milliards d'euros, l'impact socio-économique global des 1 300 Epl est ainsi évalué à 26 milliards d'euros de valeur ajoutée totale, et près de 280 000 emplois générés (directs et induits).

Acteurs de proximité comme le sont la plupart des entreprises implantées localement, les Epl jouent souvent un rôle d'assembleur et de coordinateur des projets et acteurs locaux, sous l'autorité des élus. Elles apportent leur ingénierie et leur capacité de financement spécifique, qui agit comme un effet de levier pour l'investissement privé.

Patrick Martin et Jean-Marie Sermier ont réaffirmé leur soutien à la mise en œuvre des projets identifiés dans le cadre du plan Action Cœur de Ville, en cohérence avec l'intervention de la Banque des Territoires dans toutes ses composantes. Ils ont par là-même souligné leur conviction en faveur d'une approche pragmatique et décentralisée des enjeux économiques et sociaux, qui doit permettre d'apporter des solutions au plus près des acteurs de terrain.

Lire aussi

[Vous aussi, participez à la grande consultation sur l'avenir de l'économie mixte locale](#)

Dans ce contexte, **le Medef entend donner son point de vue sur l'économie mixte locale à l'occasion de l'élaboration du Livre blanc** piloté par la Fédération des Epl. Lancé fin 2018, ce travail prospectif avance en coopération avec l'ensemble des acteurs du développement local et en dialogue permanent avec le gouvernement et les parlementaires. Une **consultation nationale**, proposée en partenariat avec l'institut Ifop et accessible en ligne jusqu'au 19 juillet, ouvre le débat à tous ceux qui sont concernés de près ou de loin par l'économie mixte locale : élus, collectivités locales, entreprises, partenaires sociaux, associations, citoyens...

Les principales conclusions et recommandations du Livre blanc sur l'économie mixte locale seront dévoilées lors du prochain **Congrès national des Epl** à Strasbourg, du 8 au 10 octobre, auquel les représentants du Medef sont d'ores et déjà conviés.

Par Benjamin GALLEPE